

Jardin botanique de Bruxelles



Le Jardin botanique (en néerlandais : Kruidtuin), situé sur le territoire de la commune de Saint-Josse-ten-Noode, est un parc public implanté à l'emplacement de l'ancien jardin des plantes de Bruxelles.

Dès après l'annexion de la Belgique par la France en 1795, un premier jardin des Plantes est créé le long de la première enceinte de la ville, à l'emplacement des jardins de l'ancien Palais du Coudenberg. La collection des espèces indigènes et exotiques suscite rapidement l'intérêt de tous. Mais sacrifié à l'extension de l'habitat, il fallut le reloger ailleurs.

C'est ainsi qu'en 1826, cinq notables, férus de botanique acquièrent un beau terrain boisé, aéré et bien alimenté en eau, sur lequel fut créé un ensemble abritant les collections de plantes.

Oscillant entre ambition monumentale et contraintes financières, l'élaboration du bâtiment du Jardin Botanique suit un processus particulièrement complexe où interviennent trois personnalités essentielles : l'architecte Tilman-François Suys, Pierre-François Gineste et Jean-Baptiste Meeus-Wauters.

Des plans et devis pour la distribution du jardin auraient été également demandés à l'architecte Tilman-François Suys ; mais c'est le plan de Petersen qui est soumis au conseil.

L'édifice et les jardins seront inaugurés officiellement avec feu d'artifice, fête champêtre et banquet à l'occasion de la première exposition des produits de l'horticulture organisée par la Société du 1 au 3 septembre 1829.

L'orangerie se compose d'une rotonde centrale à coupole et de deux allées

latérales vitrées avec, aux extrémités, deux bâtiments à colonnes. Le schéma de la structure monumentale correspond à celui fréquemment utilisé au XIXe siècle.

Comme la société exploitante ne pouvait pas vivre d'amour et d'eau claire, un commerce de plantes s'installa à l'Orangerie dès 1835, et en sous-sol se pratiquait diverses cultures qui devait conduire curieusement à la naissance du chicon.

Le Botanique hélas ! le Botanique n'allait pas connaître que cet heureux événement gastronomique.

La période de 1837 à 1841 fut à cet égard particulièrement difficile. Les soucis financiers firent trembler la société à maintes reprises qui de plus par la force des choses et l'insistance de ses créanciers multipliait ses opérations commerciales au détriment de la recherche scientifique. Pour sortir de ces crises répétées, les différentes solutions trouvées renforcèrent la tutelle du Gouvernement sur la société. Le dernier acte de cette évolution se joua en 1867 : la ville de Bruxelles souhaitait devenir l'actionnaire majoritaire de la Société ; ceci lui aurait permis de réaliser à plus ou moins brève échéance son projet de lotissement ou encore d'utiliser le terrain pour la construction d'un Palais des Beaux-Arts. La question restera d'actualité jusqu'en 1870, quand l'État rachètera le jardin.

C'est à l'extrême fin du XIXe siècle que la décoration sculptée du Jardin botanique est commandée et réalisée. Il est décidé de doter le parc d'une série de sculptures dans le but à la fois de l'embellir et de stimuler l'art public. Le projet est confié à deux sculpteurs reconnus de l'époque, Constantin Meunier et Charles Van der Stappen. Ceux-ci se chargent de la conception générale et des esquisses et en confient la réalisation à leurs collaborateurs. L'ensemble comprend 52 sculptures, exécutées entre 1894 et 1898, dont différentes fontaines, des groupes sculptés et des figures évoquant le temps, les saisons, les plantes et les animaux, ainsi que des luminaires électriques

Lieu de promenades quotidiennes ou de fêtes exceptionnelles, le jardin est cher aux cœurs bruxellois; les témoignages du succès de ce « jardin public » abondent. Comme établissement scientifique, « il est à la hauteur des plus importants jardins du monde entier ». Toutes ces réussites seront fêtées dignement lors du 40e anniversaire de la reprise du jardin par l'État en 1910.

Le Botanique sa survie, pourtant, est à nouveau menacée.

En 1935, les travaux de la jonction Nord-Midi ne l'épargnent pas : il est donc question de déplacer l'institution sur un site plus vaste. Le problème de la réaffectation ou du réaménagement des bâtiments et du jardin se pose. C'est sur leur avenir incertain que se greffe un autre projet : celui d'édifier à Bruxelles une grande bibliothèque publique.

Le site échappe de justesse à la destruction pure et simple, mais il n'en

est pas pour autant sauvé.

En octobre 1938, la décision de déplacer le Jardin botanique est prise. Heureuse décision, car il n'a pas fini de souffrir de la modernisation urbaine. Le 1^{er} janvier 1939, l'État prend possession des 93 hectares du domaine de Bouchout, dans la commune de Meise, qui sera consacré désormais à la botanique et où se trouve aujourd'hui le Jardin botanique national de Belgique. Dès le mois d'avril suivant, les plantes de la collection écologique de plein air sont déménagées, ensuite ce sera le tour des arbres et arbustes, puis de la grande serre remontée à Bouchout. Dans un site méconnaissable, le bâtiment est sauvé de l'abandon par la décision du Ministère de la Communauté française de le reconvertir en centre culturel.

Dernier élément qui agrmente la partie haute du parc, un jardin de l'iris a été inauguré en 1995.